

**DATE :** 1<sup>er</sup> avril 2020  
**DESTINATAIRES :** Athlètes, entraîneurs, clubs, officiels et bénévoles du Sauvetage sportif  
**SUJET :** Coronavirus COVID-19  
La Société de sauvetage suspend son calendrier de compétitions sportives

---

**Montréal, jeudi 1<sup>er</sup> avril 2020** – La Société de sauvetage tient à apporter de nouvelles précisions quant à sa position concernant la situation du coronavirus (COVID-19). Il a été décidé que **toutes les compétitions et activités sanctionnées par la Fédération à l'échelle provinciale allaient être suspendues**, et ce, jusqu'au **dimanche 31 mai 2020**, inclusivement. La Société de sauvetage révisera cette position selon les consignes et recommandations des autorités en matière de santé publique pour la suite de son calendrier.

---

**Montréal, vendredi 13 mars 2020** – La Société de sauvetage tient à apporter de nouvelles précisions quant à sa position concernant la situation du coronavirus (COVID-19). Il a été décidé que **toutes les compétitions et activités sanctionnées par la Fédération à l'échelle provinciale allaient être suspendues**, et ce, jusqu'au **vendredi 24 avril 2020**, inclusivement. La Société de sauvetage révisera cette position selon les consignes et recommandations des autorités en matière de santé publique pour la suite de son calendrier.

La Société de sauvetage prend au sérieux la situation du COVID-19 et par le fait même répond aux exigences du gouvernement, lequel demande aux organisations d'annuler tout événement qui n'est pas absolument nécessaire. En faisant de même, la Société de sauvetage réitère son engagement à assurer le bien-être et la sécurité de tous ceux et celles qui sont impliqués dans l'organisation de ses compétitions et de sa mission.

La Société de sauvetage se tient à jour de la situation et est en communication régulière avec les instances gouvernementales, les organisations de santé publique et le bureau national de la Société de sauvetage afin d'assurer que tout soit mis en place afin d'atténuer les risques de contagion.

**De plus, la Société de sauvetage rappelle à ses membres et à leur entourage de suivre ces mesures d'hygiène en tout temps :**

- Éviter toute poignée de main;
- S'assurer de ne pas partager d'effets personnels (serviettes, bouteille d'eau, etc.);
- Se laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Utiliser un désinfectant à base d'alcool s'il est impossible d'avoir accès à de l'eau et du savon;
- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche sans s'être préalablement lavé les mains;
- Éviter tout contact étroit avec des personnes malades;
- Tousser et éternuer dans un papier-mouchoir et le jeter immédiatement à la poubelle;
- Éternuer et tousser dans le creux de son bras en l'absence de papier-mouchoir;
- Rester à la maison si vous êtes malade;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes de grippe.

La Société de sauvetage surveille de près la situation de la COVID-19 afin de s'assurer de la sécurité de ses membres, des usagers et du personnel des centres aquatiques. De nouvelles recommandations pourraient être publiées en fonction de la propagation du virus au Québec et de l'évolution des recherches par la santé publique. La Société de sauvetage se fait un devoir d'être transparente dans ses décisions et continuera de communiquer de manière régulière ses positions dans le contexte de la COVID-19.

-30-

Source : Anne-Marie Francoeur  
Responsable – Communication et relations publiques  
Société de sauvetage  
Téléphone : 514 252-3100, poste 3737 ou 1 800 265-3093  
Courriel : amfrancoeur@sauvetage.qc.ca